

PICTOR® PRO

AMM n°2050075

Fongicide colza, lin, haricots écosés frais et non écosés frais, pois écosés frais et cultures porte-graine



FICHE D'IDENTITÉ

Composition	boscalid 500g/Kg
Formulation	granulés à disperser dans l'eau (WG)
Température	30°C
Densité	1.4
pH	env. 5 - 7 (1 %(m), 20 °C)
Délai avant rentrée	6h
Classement	H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
	 SGH09

USAGES AUTORISÉS

BASF ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessous et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant son utilisation à d'autres usages tels que prévus par le catalogue des usages en vigueur.

Cultures (de plein champ)	Cibles (Traitement des parties aériennes)	Dose (kg/ha)	Nbre max d'applic. / an	DAR	ZNT aqua.
Lin	Phoma	0,5	2	35 j	5 m
Colza, moutarde, navette	Sclérotiniose, Phoma Maladies fongique des siliques (alternariose)		1** 1** 1**		
Pois écosés frais	Pourriture grise et sclérotinioses	1	2*	7 j	5 m
Haricot non écosés frais	Pourriture grise et sclérotinioses	1	2*	7 j	5 m
Haricots écosés frais (flageolet)	Pourriture grise et sclérotinioses	1	2*	7 j	5 m
Porte-graine – PPAMC, Florales et potagères	Phoma, Maladies à sclérotés	1	2	-	5 m
Porte-graine – betterave industrielle et fourragère	Maladies des taches foliaires	0,5	1	-	5 m
Porte-graine - légumineuses fouragères	Maladies à sclérotés	0,5	1	-	5 m

* Sur haricots non écosés frais (haricot vert), haricots écosés frais (flageolet) et pois écosés frais en rotation : 2 applications maximum / an / parcelle.

** **Recommandations BASF** : sur colza ne pas dépasser 1 application maximum par an de produit à base de SDHI, sur la même parcelle.

Limites maximales de résidus: se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultable à l'adresse: <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>

Ne pas planter des choux-raves, des épices ou des plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires à usage alimentaire moins de 12 mois suivant un traitement avec une préparation à base de boscalid.

CONDITION D'EMPLOI

COLZA : 0,5 kg/ha

Dans le cadre de la bonne gestion des modes d'action fongicides sur la culture du colza, BASF recommande de ne pas dépasser une application de produit à base de boscalid ou autre SDHI (fluopyram ou bixafen) par an, sur la même parcelle. PICTOR PRO doit être utilisé systématiquement en association avec une spécialité ayant un mode d'action complémentaire à celui du boscalid (ex : triazole, strobilurine).

- **Sclérotinia** : appliquer à la chute des premiers pétales (stade G1) soit 6 à 12 jours après l'apparition des premières fleurs (stade F1). Il est important de respecter ce stade précis d'application pour obtenir une efficacité maximale. Il est à noter que deux variétés avec des dates de floraison différentes (stade F1) atteignent le stade chute des premiers pétales (stade G1) à des dates différentes. S'il est nécessaire de renouveler le traitement (floraison longue ou risque alternaria établi), utiliser une spécialité avec un mode d'action différent (triazole par ex.).
- **Alternaria** : appliquer dès l'apparition des symptômes sur tige ou siliques. Une application positionnée contre le sclérotinia (stade G1) offre également une efficacité préventive intéressante sur alternaria.
- **Phoma** : traiter en automne lors du pic de projection des ascospores (suivre les Bulletins de Santé du Végétal).

LIN : 0,5 kg/ha

Phoma : traiter de préférence avant l'apparition des symptômes, avant la croissance du lin (entre 10 et 20 cm). Suivre les Bulletins de Santé du Végétal. En production de semence, traiter impérativement avant l'apparition des premiers symptômes. Si le traitement est appliqué avant la forte croissance du lin, il peut être renouvelé en fonction de l'évolution de la maladie.

HARICOT VERT et FLAGEOLET : 1,0 kg/ha

PICTOR PRO s'utilise en préventif, dans un programme à 2 ou 3 applications, suivant le niveau de risque :

- première application au stade boutons blancs ou au tout début de la floraison lorsque le risque est modéré,
- renouvellement après 10 à 13 jours dans le cas d'un programme à 2 applications, après 7 à 10 jours dans le cas d'un programme à 3 applications.

Botrytis : PICTOR PRO s'utilise indifféremment en première ou en seconde application.

Sclérotinia : la lutte contre le sclérotinia doit combiner mesures prophylactiques et lutte chimique : elle doit prendre en compte le niveau de risque des parcelles (degré de contamination du sol lié à l'historique des cultures porteuses de cette maladie dans la rotation), ainsi que les facteurs influant sur la pression de la maladie (variétés, périodes de semis, densité, conditions climatiques...). Adapter le programme fongicide suivant ce niveau de risque. En situation de risque très élevé, PICTOR PRO s'utilise en première application dans un programme à 3 applications espacées de 7 à 8 jours.

POIS ECOSSES FRAIS : 1,0 kg/ha

PICTOR PRO s'utilise en préventif, dans un programme à 2 applications :

- première application en début de floraison.
- renouvellement après 10 à 15 jours selon le niveau de risque.

PICTOR PRO peut-être en mélange, se référer à la réglementation en vigueur sur les mélanges.

CULTURES PORTE-GRAINE MINEURES

Ces usages ont été obtenus dans le cadre de la procédure usages mineurs. En matière d'efficacité et de sélectivité pour tous les usages concernés, se référer systématiquement avant toute utilisation aux préconisations de la FNAMS (02.41.80.91.00). **Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore répertoriés.**

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

L'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en oeuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles. Le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Caractéristiques des EPI		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				Protection du travailleur
		Préparation / Mélange / Chargement	APPLICATION AVEC :		Nettoyage	
			Pulvérisateur à rampe :			
			tracteur avec cabine fermée	tracteur sans cabine		
Gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN 374-2 (types A,B ou C)		✓ Réutilisables	✓ À usage unique. Les porter et les stocker uniquement à l'extérieur de la cabine	✓ À usage unique si intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation	✓ Réutilisables	✓ Réutilisables en cas de contact avec la culture
EPI Vestimentaire conforme à la NF EN ISO 27065/A1		✓	✓	✓	✓	✓
EPI Partiel blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)		✓			✓	

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

MODE D'ACTION

boscalid

Il agit spécifiquement sur la succinate déshydrogénase (SDH), enzyme-clé de la chaîne respiratoire mitochondriale située au carrefour de deux voies

métaboliques essentielles à la vie des cellules fongiques. L'inhibition de la SDH par le boscalid affecte d'une part la production d'énergie (ATP) produite par la chaîne respiratoire et d'autre part la production d'acides aminés, de lipides et d'acides gras (métabolites indispensables au fonctionnement cellulaire) au niveau du cycle de Krebs. Le boscalid présente une mobilité translaminaire avec un transport à l'intérieur des tissus foliaires de type acropétale. Le boscalid est actif, avant tout, lorsqu'il est appliqué en préventif. Il inhibe la germination des spores, la croissance du tube germinatif et bloque la formation des appressoria. Sur certains champignons, le boscalid possède également un effet sur la croissance mycélienne et sur la différenciation des spores. Il appartient au groupe FRAC 7 [SDHI : Succinate DeHydrogenase Inhibitor, famille des pyridine-carboxamides].

CONDITION D'APPLICATION

- Pour suivre l'évolution du (ou des) pathogènes sur votre secteur, reportez-vous au Bulletin de Santé du Végétal, ou à tout autre dispositif d'information sur les pressions parasitaires mis en œuvre au niveau de votre région et réalisez un suivi régulier de vos parcelles.
- Une bonne qualité de pulvérisation (répartition homogène de la bouillie) et de bonnes conditions météorologiques au moment de l'application (température < 25 °C et hygrométrie > 70 %) font partie intégrante de la réussite du traitement.
- Traiter par temps calme, en absence de vent afin d'éviter toute dérive de bouillie sur les cultures voisines.

COMPATIBILITÉ

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

ROTATION

Il est recommandé de ne pas planter des choux-raves, des épices ou des plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires à usage alimentaire moins de 12 mois suivant un traitement avec une préparation à base de boscalid.

RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de la même préparation ou de préparation à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants.

Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi de la préparation (dose, nombre d'application, cadence et séquence des traitements). Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation. De ce fait, BASF décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

Remplir la cuve aux $\frac{3}{4}$ du volume d'eau nécessaire. Mettre l'agitation en marche,

1 - PAR LE BAC INCORPORATEUR :

Actionner en premier la vanne prévue pour envoyer le produit du bac incorporateur vers la cuve avant de verser PICTOR PRO progressivement, sans ajout d'eau, dans le bac vide en l'absence de tout volume d'eau résiduaire.

Prendre soin d'enlever tout filtre pouvant se trouver entre bac et cuve.

Rincer le bac incorporateur puis compléter la cuve jusqu'au volume final.

2 - PAR LE TROU D'HOMME :

Enlever le filtre du trou d'homme. Verser lentement PICTOR PRO dans la cuve en faisant fonctionner le système d'agitation.

Rincer le bidon manuellement 3 fois à l'eau claire en l'agitant et en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur, ou rincer pendant au moins 30 secondes avec le rince-bidon du bac incorporateur (ou rince-bidon indépendant).

Laisser égoutter les bidons.

Laisser l'agitateur en fonctionnement pendant le trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Avertissements et précautions générales d'emploi

Remarques générales concernant tous les produits

Avertissements :

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consulter <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com.

Avant toute utilisation, lire l'étiquette. Respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés, sur l'emballage : ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.

Sur ces bases, conduisez la culture et les traitements selon les bonnes pratiques agricoles, en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

BASF rappelle que toute utilisation pour un usage non autorisé et non conforme à nos préconisations est interdite.

BASF garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'Autorisation de Mise en Marché délivrée par les Autorités compétentes françaises.

NB : Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

Précautions générales d'emploi

PAR RAPPORT A LA QUALITÉ DU PRODUIT

Pendant le stockage

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, sous clef, dans le local spécifiquement prévu à cet effet. Local ventilé, frais, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Vérifier sur l'emballage les températures de stockage propres au produit.

Conserver hors de la portée des enfants.

NUMERO D'URGENCE

En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01 49 64 57 33

Fiche de données de sécurité disponible sur www.basf-agro.fr ou www.quickfds.com

Pour tous renseignements complémentaires :

0 800 100 299

Service & appel
gratuits

PAR RAPPORT AUX MELANGES

Extrait de l'Avis aux opérateurs responsables de la mise sur le marché, aux distributeurs et aux utilisateurs de produits phytopharmaceutiques" (J.O n° 221 du 21 septembre 2002). "Un mélange de produits phytopharmaceutiques consiste à associer, dans le cadre des pulvérisations, plusieurs spécialités phytopharmaceutiques. La technique des mélanges est mise en œuvre sur le terrain pour des considérations techniques (lutte simultanée contre plusieurs organismes nuisibles pouvant être présents concomitamment, recherche de réduction des doses, stratégie de gestion des résistances) ou économiques (réduction et optimisation du nombre de passages).

Selon l'arrêté du 07 avril 2010 modifié par l'arrêté du 12 juin 2015 relatif à l'utilisation des mélanges extemporanés de produits visés à l'article L.253-1 du code rural, tous les mélanges sont possibles **sauf ceux qui doivent faire l'objet d'une évaluation préalable** :

Les mélanges sont interdits **si l'un des produits** :

- porte le pictogramme SGH06 
(mentions de danger associées H300, H301, H310, H311, H330 et H331)
- est classé avec une des mentions de danger suivantes :
H340, H350, H350i, H360(FD, F, D, Fd, Df), H370 ou H372.

Les mélanges sont interdits **si les deux produits** :

- **ont chacun** une des mentions de danger suivantes :

	H341, H351, H371	H373	H361d, H361fd, H361f, H362
H341, H351, H371			
H373			
H361d, H361fd, H361f, H362			

Sont toujours interdits :

- Les mélanges comprenant au moins un produit de classe 4 pour les risques aquatiques ou terrestres dont la ZNT est de 100 m ou plus.
- Les mélanges entre un produit à base de pyréthri-noïde et un produit à base de triazole ou imidazolines en période de floraison ou au cours de périodes de production d'exsudats. Il faut d'abord traiter avec la spécialité à base de pyréthri-noïdes puis avec la triazole ou l'imidazole en respectant un délai de 24 heures entre les deux applications. Le produit de la famille des pyréthri-noïdes est obligatoirement appliqué en premier.

Pour tout mélange, il est conseillé d'effectuer un test préalable à petite échelle.

Dans le cas où d'autres préparations seraient associées au produit initial (insecticides, acaricides, fertilisants foliaires, correcteurs de carences, fongicides destinés à contrôler d'autres maladies, herbicides, etc...), tenir compte des caractéristiques propres à chacune des spécialités. Vérifier que l'époque d'intervention convient bien aux différentes spécialités (seuil de po-pulation ou stade du ravageur, du pathogène, de la culture etc.). De même, pour les condi-tions d'application.

Généralement, respecter l'ordre habituel d'introduction des spécialités dans la bouillie :

WG puis WP puis CS puis SC puis SE, puis EC puis EW, puis SL (adjuvant en dernier),

sauf si spécificités propres indiquée sur l'étiquette.

PAR RAPPORT À LA CULTURE

Utiliser les doses recommandées.

Traiter sur une culture en bon état de végétation, conduite dans de bonnes conditions correspondant à la variété choisie.

Avertissements et précautions générales d'emploi

Éviter l'entraînement du produit sur les cultures avoisinantes en ne traitant que par temps calme, sans vent, et à température adéquate.

PAR RAPPORT À L'UTILISATEUR

- Pendant toutes les **phases d'utilisation du produit**, respecter la réglementation en vigueur. Porter les Équipements de Protection Individuels (EPIs) requis. Ils sont systématiquement listés sur l'étiquette du ou des produits utilisés.
- Ne pas respirer les vapeurs lors de la préparation de la bouillie, ni le brouillard de pulvérisation.
- Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ne pas téléphoner pendant l'utilisation.
- Après application : nettoyer très soigneusement et rincer le pulvérisateur aussitôt après le traitement selon la réglementation en vigueur. Puis, changer de vêtements et prendre une douche.
- **Délai de rentrée** : Sauf dispositions prévues par les décisions d'autorisation de mise en marché visées à l'article L. 253-1 du code rural, le délai de rentrée minimal est de 6 heures et, en cas d'application en milieu fermé, de 8 heures. Il est porté à 24h après toute application de produit comportant une mention de danger : H318 - H315 - H319 et à 48 heures pour ceux comportant une mention de danger H317 - H334 - H340 - H341 - H350 - H350i - H351 - H360F -H360D - H360FD - H360Fd - H360Df - H361f - H361d - H361fd et H362.
- En cas de malaise ou d'intoxication, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

PAR RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT

Préparation de la bouillie

Bien agiter le bidon avant de verser progressivement le produit dans le bac incorporateur ou la cuve du pulvérisateur remplie au 3/4, en maintenant l'agitation (sauf produits stipulés "sans agitation"). Dans le cadre des bonnes pratiques agricoles, rincer 3 fois les emballages ou utiliser le rince-bidon du bac incorporateur et verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.

S'il s'agit d'une formulation de type poudre ou granulés, verser le produit progressivement dans la cuve de manière à ce que ce dernier se dilue correctement dans l'eau.

Après toute application, il est indispensable de nettoyer très soigneusement le circuit du pulvérisateur afin d'éviter tout relargage ultérieur.

Conditions d'emploi

- Des moyens appropriés doivent être mis en œuvre pour éviter l'entraînement des produits hors de la parcelle ou de la zone traitée.
- Ne pas traiter si le vent a un degré d'intensité > 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h).
- Respecter l'ensemble des zones non traitées (aquatiques, terrestres, DSPPR)
- Élimination des eaux de rinçage du pulvérisateur et des fonds de cuve : se référer à la réglementation en vigueur.

Emballages vides : leur réutilisation est interdite.

Éliminer les emballages vides et les EPI via des collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou autre service de collecte spécifique.

**BASF Agricultural Solutions France SAS - 21 Chemin de la Sauvegarde
69134 ECULLY Cedex - Tel 04 72 32 45 45**

N° d'agrément : 6900059-Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

